

COMMUNES DE BAVOIS, ECLEPENS, LA SARRAZ, ORNY

Carrière de «La Birette»

**Mise en consultation d'une décision finale
EIE portant:**

**Adoption du plan d'extraction de
la carrière de «La Birette».**

**Adoption de la modification liée du plan
d'affectation cantonal n° 308
«Le Mormont» et de son règlement
d'application.**

**Autorisation de défrichement et
octroi des autorisations spéciales.**

**Confirmation de la cadastration du
domaine public n° 15 prévoyant le transfert
au chapitre privé de la Commune de
La Sarraz.**

Octroi des permis d'exploiter.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement et du règlement d'application de l'Ordonnance fédérale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement, le Département du territoire et de l'environnement soumet à la consultation publique la décision finale du 6 juin 2016. La décision, ses annexes et le dossier d'enquête, incluant notamment le rapport selon l'art. 47 OAT et le rapport d'impact sur l'environnement, le plan d'extraction, la modification du PAC n°308 Le Mormont et l'expertise de l'effet des vibrations, pourront être consultés aux greffes des Communes de Bavois, d'Eclépens, de La Sarraz et d'Orny, à la Direction générale de l'environnement (Valentin 10 à Lausanne, rez-de-chaussée) ainsi qu'au Service du développement territorial (Place de la Riponne 10 à Lausanne):

du 13 juin 2016 au 12 juillet 2016 inclus.

District: Morges
Communes: Bavois, Eclépens, La Sarraz, Orny
Coordonnées: 530'400/167'800
Lieu-dit: La Birette
Travaux: Les travaux visent l'extraction d'environ 2.8 millions de m³ de calcaire pour l'approvisionnement de la cimenterie d'Eclépens. L'exploitation sera accompagnée de mesures visant à assurer l'admissibilité des impacts du projet et à les réduire, notamment dans le domaine de la protection contre les nuisances. Le projet est également accompagné de mesures de reconstitution et de remplacement qui consisteront à mettre en œuvre sur une partie des fronts et du carreau de l'exploitation des mesures visant le développement de types donnés d'habitats ou de végétations en équilibre avec les conditions locales (boisement, mares, fourrés, éboulis, pelouse maigre, etc.). La fin de la phase d'extraction, projetée pour 2029, sera suivie d'une remise en état jusqu'en 2031.

Propriétaires: Commune de La Sarraz, Grand-Rue 1, 1315 La Sarraz.
Commune d'Eclépens, Rue du Village 24, Case postale 40, 1312 Eclépens.
Holcim (Suisse) SA, Case postale 2, 1312 Eclépens.

Exploitant: Holcim (Suisse) SA, Case postale 2, 1312 Eclépens

Plans: Ingénieurs: Biol conseils SA,
Rue des Terreaux 17, CP 7411,
1002 Lausanne
Géologue: CSD Ingénieurs SA,
Ch. de Montelly 78, CP 60,
1000 Lausanne 20

Géomètre: Mosini et Caviesel SA,
Rue Louis-de-Savoie 72, 1110 Morges

Direction générale de l'environnement
Direction des ressources et du patrimoine naturels
Division géologie, sols et déchets